

www.shiatsuformationpro.fr info@shiatsuformationpro.fr

contact : Hélène Blandin 06 81 21 29 64

## INSCRIPTION JOURNÉE FORMATION SHIATSU

**Date**: Dimanche 7 Décembre 2025

**Horaires**: 9h00/13h - 14h30/17h30 avec pauses à 11h et à 16h

**Lieu**: Tiers-lieu Savy, mas de Savy, 46300 St Projet

- belle salle lumineuse de 110m2, plancher en bois - coin cuisine et pour manger -

Thème: Gestion du stress – Cortisol

Intervenante: Hélène Blandin <u>Équipe d'enseignement – Shiatsu Formationpro</u>

**Participation**: 75€/80€/85€ (à confirmer selon le nombre de participants)

- dont 30€ d'arrhes -

Repas de midi: chacune amène et partage!

Végétarien ou végétalien pour une digestion plus légère.

Pauses: tisanes, fruits frais et secs

**Attestation** : en tant que prestataire de formation, une attestation de formation professionnelle vous sera délivrée par ShiatsuFormatioPro, prestataire de formation enregistré auprès de la DIRECCTE Occitanie.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Clôture des inscriptions : Lundi 17 Novembre 2025



www.shiatsuformationpro.fr info@shiatsuformationpro.fr

contact : Hélène Blandin 06 81 21 29 64

## JOURNÉE DE FORMATION SHIATSU

Bulletin d'inscription à envoyer avant le 17 Novembre 2025 à Association QiOne, chez Hélène Blandin, 24 Place de l'épicerie Delin, 46240 Vaillac

Nom: Prénom:
Né(e) le :
Adresse postale :
Adresse mail:
Tél portable :
<ul> <li>JE M'INSCRIS à la journée de formation proposée par ShiatsuFormationPro en envoyant:</li> <li>➤ Le bulletin d'inscription rempli et signé</li> <li>➤ 1 chèque d'arrhes de 30€ qui sera encaissé le 17 Novembre (virement bancaire - demander le rib)</li> <li>➤ 1 chèque de 45/50/ou 55€ (à confirmer) qui sera encaissé après la journée de formation (virement bancaire - demander le rib) - Chèques à l'ordre de l'Association QiOne -</li> </ul>
ANNULATIONS
Du fait de l'organisateur :
En cas d'annulation, toutes les sommes versées seront remboursées et une nouvelle date sera proposée
Du fait du stagiaire :
En cas d'annulation de participation, et uniquement pour raison de force majeure, l'organisateur devra être prévenu avant le 17 Novembre 2025. Le chèque d'arrhes de 30€ est retenu et encaissé par l'association QiOne
Le chèque de 45/50/ou 55€ est restitué au stagiaire (ou par virement en cas de paiement sous cette forme).
En cas d'annulation de participation après le 17 Novembre 2025, les 2 chèques de 30€ et 45/50/ou 55€ sont retenus et encaissés par l'association QiOne (ou par virement en cas de paiement sous cette forme).
A Le